

PAYS DE LA LOIRE

L'EMPLOI INTERIMAIRE

SITUATION AU 30/09/2016

DOCUMENT MENSUEL - LIBRE DE DIFFUSION SOUS RESERVE DE MENTION DE LA SOURCE « POLE EMPLOI PAYS DE LA LOIRE »

L'ESSENTIEL

A fin septembre, 686 215 intérimaires sont recensés sur le territoire national, soit une hausse de +4,4% sur un mois et de +8,6% sur un an.

La région Pays de la Loire enregistre également une hausse sur le mois de septembre : +7,7% soit 4084 postes de plus qu'au mois d'août. La hausse annuelle atteint près de 16%.

La hausse la plus marquée sur un mois concerne le secteur du tertiaire avec +11,2% d'emplois. Dans l'industrie, la demande d'intérimaires est toujours très forte dans la fabrication de matériels de transport.

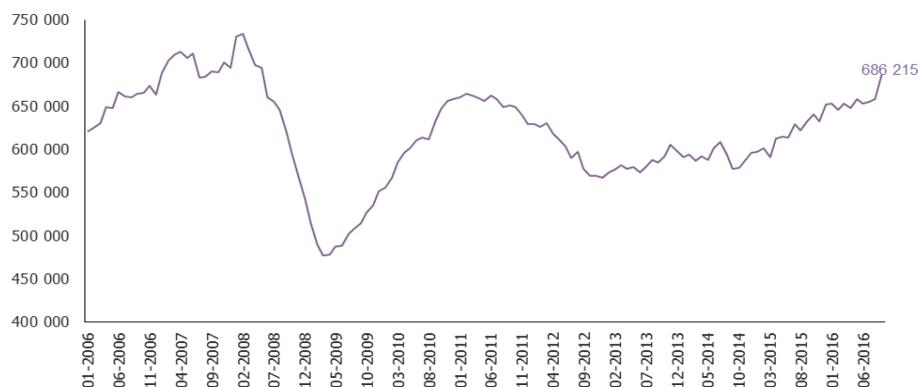
L'offre est bien orientée dans les cinq départements et sur un mois, la hausse est comprise entre +3,6% pour la Vendée et +9,2% pour la Loire-Atlantique.

L'évolution annuelle est nettement positive avec +15,9% pour la région, et de +10,8% à +18,6% pour les départements. Sur trois ans, les hausses s'étagent entre +29% et +41%.

LA SITUATION NATIONALE

Fin septembre 2016 au niveau national, le nombre d'intérimaires en valeur corrigée des variations saisonnières s'établit à **686 215**. Il connaît une hausse par rapport à fin septembre 2015 de **+4,4%** soit **28 625** intérimaires de plus. Sur un an, l'évolution est toujours en nette hausse avec **+8,6 %** de missions.

GRAPHIQUE
EVOLUTION DU NOMBRE D'INTERIMAIRES (CVS) – France



Au niveau national, les effectifs intérimaires augmentent le plus dans l'industrie (+5,5%) devant la construction (+4,8%) et le tertiaire (+2,9%). Les effectifs dans l'industrie sont tirés par la fabrication de matériels de transport (+8,8%) et la fabrication d'autres produits industriels (+6,7%).

Sur un an, les effectifs intérimaires augmentent un peu plus pour les hommes (+9,1%) que pour les femmes (+7,9%).

De fin septembre 2015 à fin septembre 2016, les intérimaires de 20 à 24 ans et ceux de 25 à 29 ans ont vu leurs parts baisser (-0,6 point). Les moins de 20 ans sont stables, les autres catégories d'âge voient leurs parts augmenter, notamment celle des 50 ans ou plus (+0,8%).

Sur un an, toutes les catégories socioprofessionnelles voient leurs effectifs intérimaires augmenter : +12,2% pour les ouvriers qualifiés, +10,2% pour les cadres et professions intermédiaires, +7,5% pour les ouvriers non qualifiés et +0,7% pour les employés.

LA SITUATION REGIONALE

SITUATION DE L'INTERIM

A fin septembre 2016, on compte **57 458** intérimaires sur la région ; **4 084** postes supplémentaires et une hausse de **+7,7%** par rapport au mois d'août. Sur un an l'emploi intérimaire est toujours en nette hausse avec **+15,9%**, soit **7 868** postes. Ce niveau d'activité n'avait plus été observé depuis le début de la crise financière en 2008.

Plus de la moitié (**57%**) des emplois intérimaires de la région se trouve dans l'industrie. La région se distingue du national par l'importance de l'industrie dans l'emploi intérimaire, et la moindre place du tertiaire.

Les trois secteurs sont en hausse, le tertiaire présente la hausse la plus forte avec **+11,2%** en septembre. D'une année sur l'autre la part de chaque secteur dans l'emploi intérimaire reste identique.

GRAPHIQUE
REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE

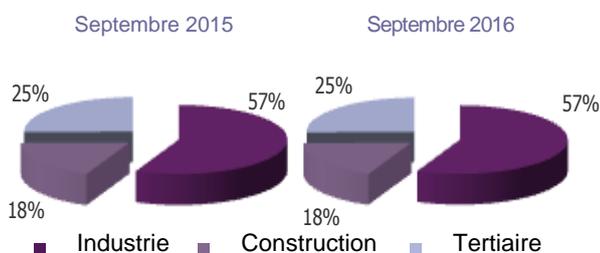


TABLEAU
LES PRINCIPAUX SECTEURS UTILISATEURS

| | sept.-16 | évolution sur 1 mois | évolution sur 1 an (%) | Part de l'emploi |
|---|----------|----------------------|------------------------|------------------|
| Fabrication d'autres produits industriels | 13 570 | 2,5% | 15,5% | 23,6% |
| Construction | 10 400 | 4,0% | 15,4% | 18,1% |
| Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac | 7 507 | 11,2% | 8,3% | 13,1% |
| Fabrication de matériels de transport | 5 995 | 13,3% | 39,6% | 10,4% |
| Commerce- réparation d'automobiles et de motocycles | 4 172 | 12,3% | 9,3% | 7,3% |

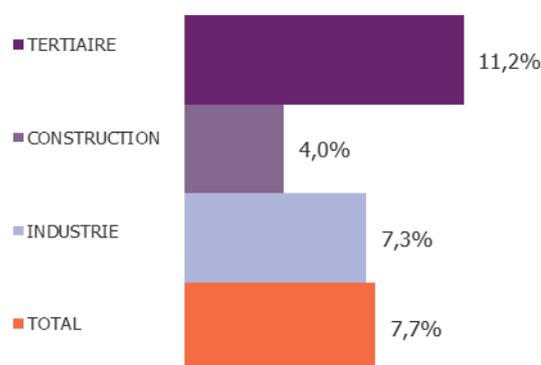
La fabrication d'autres produits industriels se positionne toujours comme principal acteur de l'emploi intérimaire (**23,6%**). En juillet 2016, le secteur emploie **13 570** intérimaires en hausse mensuelle de **2,5%**. Sur un an, le secteur affiche une augmentation de **15,5%**. La construction arrive en deuxième position avec **10 400** postes et **18,1%** de l'emploi intérimaire, en hausse de **4%** sur un mois et de **15,4%** sur un an. La fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac reste en 3^{ème} position avec **7 507** intérimaires. Ses effectifs augmentent de **11,2%** sur un mois et de **8,3%** sur un an.

La fabrication de matériels de transport avec **5 995** postes connaît une hausse mensuelle de **13,3%** et enregistre une hausse annuelle de **39,6%**. Le Commerce-réparation d'automobiles et de motocycles est au cinquième rang

GRAPHIQUE
EVOLUTION DU NOMBRE D'INTERIMAIRES (CVS)



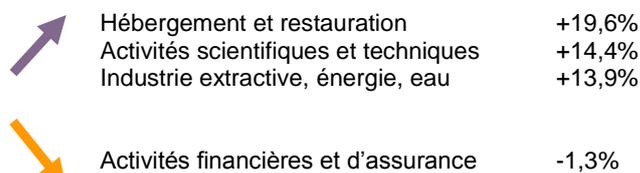
GRAPHIQUE
EVOLUTION MENSUELLE DU NOMBRE D'INTERIMAIRES PAR SECTEUR (JUILLET 2016)



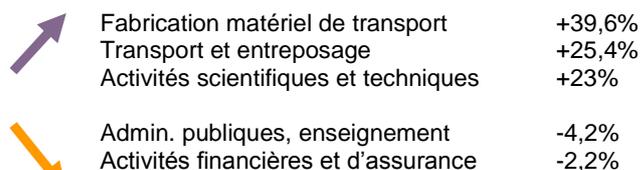
avec **4 172** postes soit une hausse mensuelle de **12,3%** et de plus de **9%** sur un an.

CHIFFRES CLES
EVOLUTION – FAITS MARQUANTS

Sur un mois



Sur un an



EVOLUTION DE L'EMPLOI INTERIMAIRE PAR CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE

Les ouvriers représentent plus de quatre intérimaires sur cinq, **46,8%** sont ouvriers qualifiés et **37%** ouvriers non qualifiés.

La part des employés est proche de la part des cadres et professions intermédiaires, respectivement **8,5%** et **7,7%** des emplois.

L'ensemble des catégories est en hausse sur un mois, des hausses qui vont de **6,3%** pour les cadres et professions intermédiaires à **10,4%** pour les employés.

En évolution annuelle, le nombre de missions est en hausse sensible pour les employés, ouvriers non qualifiés et surtout ouvriers qualifiés (**+19,3%**). La hausse est moins marquée pour les cadres et professions intermédiaires (**+4,6%**).

GRAPHIQUE REPARTITION PAR CSP

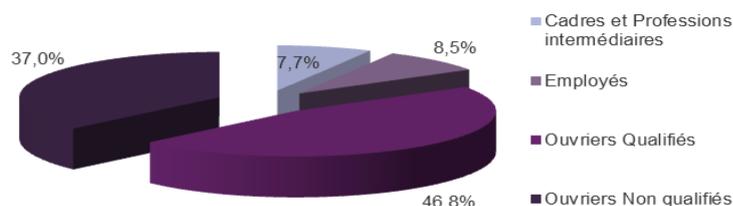


TABLEAU EVOLUTION DU NOMBRE D'INTERIMAIRES PAR CSP

| | septembre-16 | évolution sur un mois (%) | évolution sur un an (%) |
|--------------------------------------|--------------|---------------------------|-------------------------|
| Cadres et Professions intermédiaires | 4 426 | 6,3% | 4,6% |
| Employés | 4 866 | 10,4% | 10,8% |
| Ouvriers Qualifiés | 26 884 | 7,2% | 19,3% |
| Ouvriers Non qualifiés | 21 281 | 7,9% | 15,5% |

REPARTITION DES INTERIMAIRES PAR SEXE

GRAPHIQUE REPARTITION PAR SEXE



La population intérimaire est majoritairement masculine. Au mois de septembre 2016, **73%** des intérimaires sont des hommes en Pays de la Loire.

Sur le mois de septembre 2016, l'emploi masculin enregistre une augmentation de **7,5%** par rapport au mois d'août et l'emploi féminin une augmentation de **8,1%**.

L'évolution annuelle est nettement positive avec **+15,2%** d'emplois pour les hommes et **+17,8%** d'emplois pour les femmes.

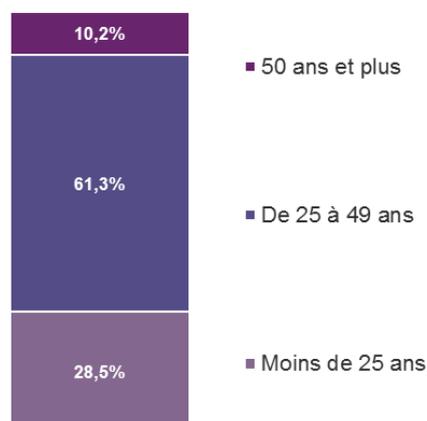
REPARTITION DES INTERIMAIRES PAR AGE

Les jeunes sont largement surreprésentés dans la population intérimaire régionale. A fin juillet 2016, **28,5%** des intérimaires ont moins de 25 ans, alors que selon les derniers chiffres de l'INSEE, les moins de 25 ans ne représentent que **9%** des actifs occupés.

Que les jeunes aient fortement recours à l'intérim peut avoir diverses raisons, ils sont plus mobiles, encore indécis par rapport à leur avenir, et il leur est plus difficile d'accéder à des emplois durables.

L'évolution du nombre de missions est positive pour les trois catégories d'âge. Si les jeunes enregistrent l'évolution mensuelle la plus forte avec **+10%**, sur un an ce sont les seniors qui enregistrent la plus forte évolution avec **+22,8%**.

GRAPHIQUE REPARTITION PAR AGE



LA SITUATION DEPARTEMENTALE

REPARTITION DE L'INTERIM PAR DEPARTEMENT

TABLEAU
COMPARATIF INTERIM / EMPLOI SALARIE

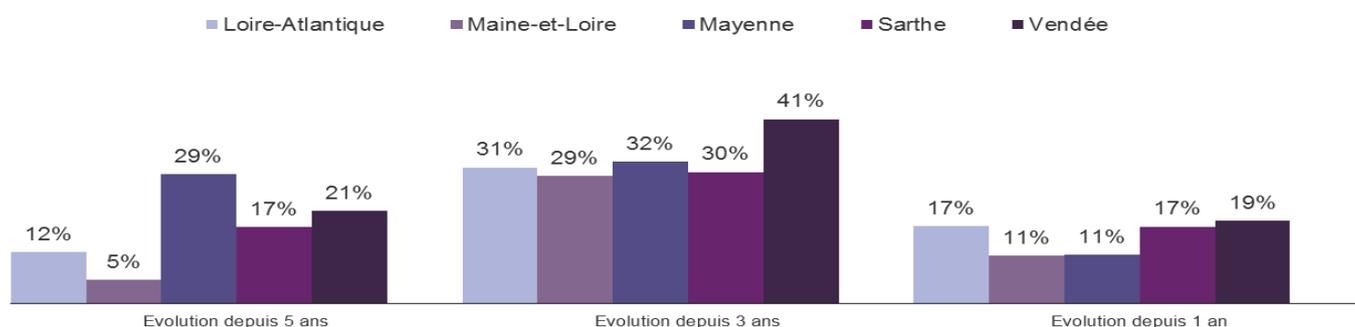
| | septembre-16 | Poids Intérim | Poids Emploi Salarié |
|------------------|--------------|---------------|----------------------|
| Loire-Atlantique | 23 053 | 40,1% | 40,5% |
| Maine-et-Loire | 9 846 | 17,1% | 20,5% |
| Mayenne | 4 747 | 8,3% | 7,8% |
| Sarthe | 9 172 | 16,0% | 14,1% |
| Vendée | 10 641 | 18,5% | 17,0% |

Le poids de l'emploi intérimaire dans chaque département est proche du poids de l'emploi salarié. En septembre 2016, il est un peu plus fort en Mayenne, en Sarthe et en Vendée, un peu plus faible en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire.

La Loire-Atlantique est le département qui offre le plus de missions avec **40,1%** des emplois en intérim de la région.

La Loire-Atlantique représente près de quatre fois l'emploi intérimaire de la Mayenne et plus de deux fois celui des trois autres départements.

GRAPHIQUE
EVOLUTION DE L'INTERIM PAR DEPARTEMENT SUR UN, TROIS ET CINQ ANS



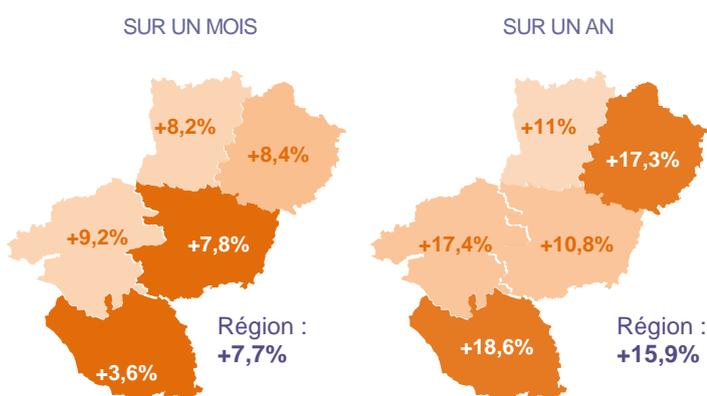
Que ce soit sur 1 an, 3 ans ou 5 ans, l'évolution de l'intérim est positive dans les cinq départements.

Sur cinq années glissantes, l'intérim en hausse (très nettement en Mayenne avec **+29%**), traduit la meilleure santé de l'économie. Il est plus haut que lors du rebond de 2011 qui avait suivi la crise des subprimes de 2009.

Sur trois ans elle est forte dans les cinq départements et accompagne l'amélioration économique en cours depuis le creux de 2013, elle atteint **41%** en Vendée.

Sur une année l'évolution est plus marquée sur la Vendée, la Sarthe et la Loire-Atlantique dont le tissu industriel est aussi plus développé.

CARTE
EVOLUTION DE L'INTERIM PAR DEPARTEMENT



Statistiques et Indicateurs

Directeurs de la publication : Alain MAUNY – Laurence ROSSI
 Directeur de la rédaction : Josette BARREAU
 Conception et réalisation : Service SEE – Pascal ROUALT
 Contact : statsPDL@pole-emploi.fr

www.observatoire-emploi-paysdelaloire.fr

METHODOLOGIE

INDICATEUR FIN DE MOIS :

Le nombre d'intérimaires est calculé à l'aide de l'indicateur fin de mois. La série est obtenue à partir du niveau de la statistique annuelle d'emploi intérimaire au 31.12.1995 auquel sont appliqués les taux mensuels d'évolution de l'indicateur fin de mois. En raison de la forte variabilité journalière, l'indicateur fin de mois est construit en fonction de la moyenne des cinq derniers jours ouvrés « pertinents » du mois₂, et non au seul dernier jour ouvré du mois. Au début du mois M+2 sont connus les indicateurs provisoires du mois M et rectifiés du mois M-1.

Jusqu'aux statistiques relatives au mois de décembre 2014, Pôle emploi et la Dares ont publié des évolutions de l'emploi intérimaire différentes. Les travaux méthodologiques menés en commun ont permis de faire converger ces traitements et d'obtenir, à partir de la publication relative à janvier 2015, des statistiques d'évolution de l'emploi intérimaire identiques.